

# Suivi post immatriculation (3 ans)



Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat  
Charente Maritime

Vous avez créé ou repris une entreprise récemment et vous souhaitez être accompagné pendant les 3 premières années ?



## En pratique :

La viabilité d'une entreprise se mesure réellement à partir de la 3ème année d'existence. Votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat met en place un dispositif d'accompagnement des jeunes entreprises.

Votre conseiller CMA vous accompagne, vous guide et vous oriente selon vos besoins à travers des entretiens de bilan d'étape. Les deux premières années, 5 rencontres au minimum sont prévues afin de vous apporter un conseil technique, commercial, fiscal, financier...

L'année 3, votre conseiller CMA réalise avec vous un diagnostic-bilan permettant :

- **d'évaluer** la stabilisation de l'activité
- **d'identifier** des opportunités de développement
- **de mesurer** les risques à court et moyen terme

## Les principaux points étudiés :

- Le lancement de l'activité : les produits et/ou services, la clientèle, la concurrence, les fournisseurs, le carnet de commandes
- La commercialisation/promotion de l'activité
- L'organisation : répartition de la charge de travail (moyens de production, moyens humains...)
- Les premiers éléments de suivi financier : le Chiffre d'Affaires, la trésorerie

# Suivi post immatriculation (3 ans)

Ils nous ont fait confiance



Créer son entreprise, la développer, c'est aussi prendre des risques. A la fin de mon stage de préparation à l'installation un conseiller de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat m'a proposé d'accompagner le lancement de mon entreprise pour limiter les risques. Je l'ai rencontré régulièrement pendant les 3 ans qui ont suivi la création. Ces rencontres m'ont permis d'avancer sur un terrain balisé, de prendre des décisions avec des conseils avisés. Je recommande ce suivi, c'est sécurisant et instructif !



## En savoir plus :

Le taux de pérennisation des jeunes entreprises reste faible, puisqu'au bout de 3 ans, 65 % sont encore en activité et qu'au bout de 5 ans ce sont près de 50% d'entre elles qui disparaissent. L'origine de ces échecs est multiple :

- ➔ **Difficultés de gestion**
- ➔ **Etude de marché** pas suffisamment approfondie
- ➔ **Absence de politique commerciale**

## Contactez-nous

**Pôle développement économique :**  
**Chargés de développement économique**

- **Royan, Saint Jean d'Angély**

**05 46 93 42 00**

Geoffray DALLE

g.dalle@cm-larochelle.fr

- **Rochefort, Marennes, Oléron**

**05 46 50 01 06**

Bastien DELATOUCHE

b.delatouche@cm-larochelle.fr

- **La Rochelle, Ré, Surgères, Marans, Aigrefeuille**

**05 46 50 03 31**

Patrick LAUTRET

p.lautret@cm-larochelle.fr

- **Saintes, Jonzac**

**05 46 93 50 60**

Franck VORANO

f.vorano@cm-larochelle.fr

## Tarifs

*Nous consulter*



Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat  
Charente-Maritime



COMMISSION EUROPEENNE  
Fonds social européen  
Investit dans votre avenir



[www.cm-larochelle.fr](http://www.cm-larochelle.fr)

CMA 17 - 107 avenue Michel Crépeau - 17024 LA ROCHELLE Cedex1